

Fléac



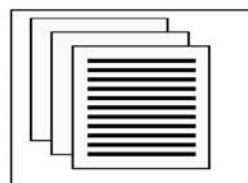
Mars 2008 - N° 189

Contact

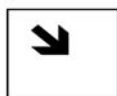
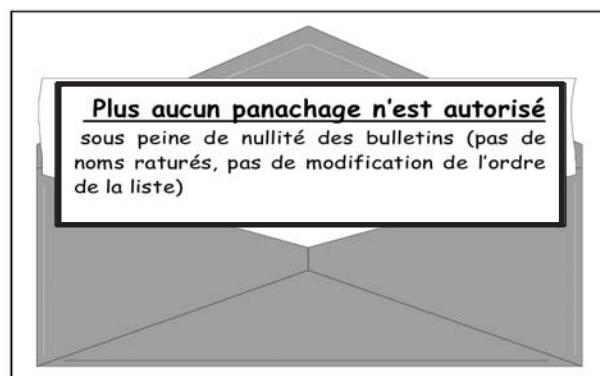
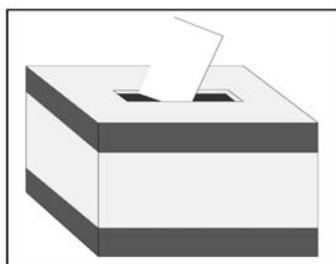
Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr



Accueil : présentation de la carte d'électeur et d'une **Pièce d'identité avec photo**



Prise des bulletins de vote et d'une enveloppe, puis passage à l'isoloir



Important :

Les votes pour les élections communales et cantonales donneront lieu à deux circuits de vote différents.

Les ressortissants de l'Union Européenne sont admis à participer aux opérations électorales municipales.

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 31 janvier 2008. Il a adopté les décisions suivantes :

■ Intercommunalité :

Modification des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière Animale :

A ce jour, le Syndicat regroupe 302 Communes et 4 Communautés de Communes (63 Communes) représentant une population de 335 000 habitants.

Il est décidé d'approuver l'adhésion de 17 autres Communes, qui sont : Aunac, Bessé, Brettes, Chenommet, Esse, Juillé, Ligné, La Forêt-de-Tessé, Londigny, Mainzac, Moutonneau, Oradour-Fanais, Paizay-Naudoin-Embourie, Raix, Saint-Avit, Saint-Fraigne et Souvigné.

■ Affaires Scolaires : Convention d'entretien des matériels informatiques des écoles :

Il est accepté de renouveler le contrat de maintenance du parc informatique des écoles primaire et maternelle avec le Centre Départemental de Documentation Pédagogique de Charente (CDDP) pour l'année 2008.

Le prix annuel de la maintenance s'élève à 945 € TTC pour l'année 2008.

Une légère diminution de tarif par rapport à 2007 (1050 €), est due à la non prise en compte de matériel « ancienne génération », mais le service de maintenance s'engage, dans la mesure du possible, à maintenir en état le fonctionnement ces matériels vétustes.

■ Convention pour autorisation d'occupation du domaine public :

L'entreprise EURL LEVEQUE NAUTIC, location de bateaux de plaisance, a demandé à occuper le haut des berges du fleuve Charente et à y installer des bornes ou piquets d'amarrage de ses bateaux, en passe de l'écluse.

Après s'être rapproché du Conseil Général de la Charente, nouvellement compétent en ce qui concerne le fleuve, il s'avère que le lieu d'occupation souhaité appartient bien à la Commune.

Toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance. Après avoir consulté les tarifs actuellement pratiqués, il a été décidé de fixer un tarif de redevance annuel de 150 € par piquet.

■ Augmentation du prix de repas scolaires :

Pour information, sur l'année 2007, certaines denrées tels les fruits et les légumes ont augmenté de 2,40 % jusqu'à 24 % pour les produits laitiers.

La moyenne des produits alimentaires utilisés pour la confection des repas scolaires a augmenté de 9,66 % et, ce, malgré la signature

de marchés ayant contenu l'effet de l'augmentation des cours mondiaux.

La dernière augmentation du prix de vente du repas scolaire était du 1^{er} septembre 2006.

Il est décidé d'augmenter de 2,63 % le prix de vente des repas scolaires. Il passerait donc de 1,90 € à 1,95 €, à compter du 1^{er} mars 2008.

■ Débat d'Orientations Budgétaires :

C'est une obligation incombant aux communes de 3500 habitants et plus. Ses objectifs visent à informer les élus du Conseil sur l'évolution de la situation financière de la Collectivité, discuter des orientations budgétaires, qui préfigureront les priorités affichées dans le prochain budget et, à donner la possibilité au Conseil de s'exprimer sur la stratégie financière de la Commune.

Vu le contexte de cette année, avec le renouvellement des conseils municipaux, le choix des orientations en incombera au nouveau conseil.

Pour l'instant ne sont connus que des résultats provisoires, la perception n'ayant pas à ce jour adressé son compte de gestion à la Commune.

Le budget général de 2007 donnerait un résultat global de clôture de 279 555,60 €, à réaffecter en fonctionnement au Budget Primitif 2008.

● Pour préparer le budget 2008 :

• Côté recettes :

Certaines recettes provenant de l'Etat (dota-tions, bases d'imposition, compensations...) ne sont pas connues. Aussi, il sera retenu les recettes de 2007 pour 2008, si ces dernières ne sont pas annoncées par l'Etat pour le vote du BP2008, hormis pour les compensations qui annuellement diminuent.

Le maintien des taux communaux d'imposition (TH, FB, FNB) si l'équilibre du budget le permet.

Pas de recette provenant de l'emprunt, pour laisser le soin à la prochaine équipe d'estimer ses besoins spécifiques en investissement.

• Côté dépenses en fonctionnement :

- Les charges à caractère général

(32 % du budget en 2007) :

Elles comprennent : achat de denrées et fournitures, l'entretien, la réparation du patrimoine communal, l'achat de prestations de services, les travaux fait en régie ou par entreprises... Outre le renouvellement des charges actuelles, de nouvelles charges s'imposent à la Commune :

Une étude de diagnostic bâtiment et éclairage public afin d'avancer les réflexions sur la mise en œuvre à l'échelle communale du plan climat. Une assistance pour la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde en matière de sécurité des populations.

Des travaux d'entretien de routes et bâtiments. Certaines dépenses de fonctionnement connaîtront une augmentation due à l'évolution des prix, non maîtrisable par la Commune, tels que denrées alimentaires ou encore le prix de l'énergie.

- Les charges de Personnel

(44 % du budget en 2007) :

Estimation pour 2008 d'une augmentation de 4 %, comprenant l'effet GVT (glissement vieillesse traitement), augmentation du taux du FNAL, cotisation obligatoire des Collectivités aux œuvres sociales de son personnel, le renforcement du service de cantine, une prévision pour la mise en place d'une équipe d'astreinte, échelons, une prévision d'augmentation du point d'indice de +1,50 %, le recrutement de non titulaires pour les besoins occasionnels (patrimoine, remplacements, animateurs).

- Autres charges de gestion courante

(16 % du budget en 2007) :

Elles comprennent les participations (non connues à ce jour) aux EPCI (Etablissements Publics à Caractères Intercommunal), les subventions aux associations, les indemnités d'élus (il convient de prévoir les indemnités nécessaires au paiement du nombre maximum d'adjoints (30 % du C.M.) soit 8 adjoints et le maire.

- Les charges financières

(6 % du budget en 2007)

Il s'agit principalement du remboursement des intérêts de la dette.

Actuellement les intérêts 2008 serait en diminution d'environ 3 % par rapport à 2007.

Les atténuations de produits

La commune n'a pas été informée par les services de l'état qu'une pénalité lui serait appliquée pour le manquement des logements sociaux en 2008.

- Les dotations aux amortissements

(2 % du budget en 2007).

L'estimation sera fonction des nouvelles acquisitions réalisées en 2007 et sera donc en augmentation au fil des années.

Les dépenses imprévues de fonctionnement :

Elles ne doivent pas dépasser 7 % des dépenses réelles du BP 2008 (obligation légale).

Concernant les investissements :

A noter une diminution du remboursement de la dette en capital d'environ 8,75 %.

Il faudra prendre en compte les restes à réaliser des anciennes opérations pour leur achèvement.

Il reste à estimer le prélèvement de la section de fonctionnement, le FCTVA, la TLE.

OBJECTIF CITOYEN : RECENSEMENT DÈS L'ÂGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs

de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion, jusqu'à l'âge de 50 ans*, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification de services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens, une demande de motif médical...

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mail : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05 49 00 24 69 - Fax : 05 49 00 24 50

Courrier Bureau du Service National
de Poitiers
Quartier Aboville BP 647
86023 POITIERS CEDEX
ou sur le site du rectorat :
www.ac-poitiers.fr/elevs/pcitoy

* (de 50 à 92 ans prendre contact auprès du BCAAM Caserne Bernadotte 64023 PAU)

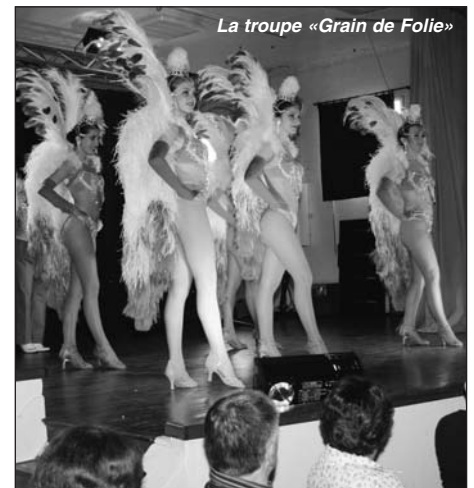
REPAS DES ANCIENS

Vous étiez 240 convives, le dimanche 20 janvier, pour le 33^{ème} traditionnel repas des aînés.

C'est avec un petit pincement au cœur, que Jean Dumergue souhaita la bienvenue à tous, et ce, pour la dernière fois en temps

que président de cette manifestation, dont il en a été le fondateur.

L'excellent repas, qui suivit, fut servi gracieusement par des membres du personnel communal, renforcés par quelques bénévoles. Nous les remercions pour leur contribution



précieuse. L'après-midi, et pour la seconde fois, l'animation fut assurée par la troupe «Grain de Folie». Un grand merci à Christophe Gouyou, Nathalie et ses six danseuses qui nous ont fait découvrir un superbe spectacle.

Les participants ont terminé la soirée par quelques pas de danse.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La dernière réunion du Conseil Municipal des Enfants, s'est déroulée le samedi 26 janvier. L'ordre du jour était essentiellement consacré à la **sécurité**, un sujet qui leur tenait à cœur.

En effet même s'ils ne sont que passagers, les enfants sont très sensibles aux règles de sécurité.

Ils ont notamment souligné le problème aux écoles, des voitures stationnées devant la sortie de la garderie du soir.

Des problèmes de sorties dangereuses où la visibilité est absente, par exemple la sortie impasse des tourterelles ou de la rue du vieux puits ; celle, à Brénat de la rue de La Fontaine sur la route de Brénat.

Ont été évoqués aussi les problèmes du passage étroit, dans le secteur de la Gounerie.

Un autre sujet qu'ils avaient évoqué était d'aller à la **rencontre des résidents du Foyer du «Haut Bois»** et de visiter les lieux.

Le vendredi 25 janvier, une visite a donc été organisée et la directrice M^{me} Durand leur a servi de guide. Ils ont appris qu'une partie du bâtiment comprend 47 studios, sur 4 niveaux qui sont repérables par des couleurs différentes. De l'autre côté ce sont 17 chambres médicalisées, avec des spécificités qu'ils n'ont pas manqué de souligner.

Ils ont aussi découvert avec intérêt la partie restauration. C'est ici que sont confec-

tionnés les repas, non seulement pour les résidents, mais aussi ceux de la cantine scolaire, avec des appareils de cuisson de grande taille. Leur visite s'est terminée dans la salle d'activités où ils ont pu rencontrer les résidents, avant de se quitter après avoir déguster quelques gâteaux offerts par M^{me} la Directrice.

Pour compléter cette première rencontre, le mercredi suivant, les enfants, respectueux des traditions, ont voulu offrir en guise de cadeau de nouvel an, le spectacle de danse que les petits du périscolaire maternel de la MJC avaient proposé, lors du marché de Noël. Spectateurs et danseuses ont partagé un moment de joie et de rire.

MAISONS ILLUMINÉES

Pour cette cinquième édition, vous avez été encore nombreux à illuminer votre habitation, puisque lors de notre passage, le mercredi 19 décembre 2007, nous avons identifié environ 150 maisons décorées. Vous avez été tout aussi nombreux, le jeudi 25 janvier 2008, au Château, à la réception conviviale que la municipalité offrait pour féliciter tous les participants, auxquels il faut associer les services techniques, qui tous les ans essaient d'apporter un plus à l'illumination de notre commune.

■ Voici la sélection 2007 du jury communal :

● Nous avons classé Hors Catégorie pour leur constance en illumination :

- 1/ - Michel HERIAUD (22, Route de Cognac),
- 1/ - Bruno GAUTHIER (8, Rue du Vieux Puit),
- 1/ - Patrick DAVID (4, Impasse des Pierrailles),
- 1/ - Eric JACQUES (5, Rue du Pible),
- 1/ - Pierre BOUSSETON (59, Rue du Grand Maine).

● Le podium 2007 :

- 1/ - Christophe LAMBERT (10, Résidence de Badoris),
- 2/ - Jean-Paul VERNEUIL (24, Imp. du Bois de la Vergne),
- 3/ - Valérie FROUGIER (Bat A3, Rue des Petits Prés) - Balcon d'Immeuble.

● Les autres lauréats :

- 4/ - Jean Marie LAFOND (10, Imp. des Bleuets),
- 5/ - Jean Claude MAILLOCHAUD (3, Rue de la Vergne),

- 6/ - Patrick PRIEUR (20, Imp. des Pierrailles),
- 7/ - Olivier CHAUVAUD (23, Rue du Tranchard),
- 8/ - Philippe DUMERGUE (11, Rue de la Mairie),
- 9/ - Patrick LOJEWSKI (16, Imp. du Bois de la Vergne),
- 10/ - Annick BROUILLET (18, Rue Nouvelle),
- 11/ - Daniel DOGIMONT (46, Rue du Grand Maine),
- 12/ - Jean Paul BOURDIN (2, Rue de Boisrenaud),
- 13/ - Georges MARCHESSON (60, Rue de Bellegarde),
- 14/ - Alain PAQUIER (1, Imp. de la Grouge),
- 15/ - Bernard PAQUIER (3, Imp. de la Grouge),
- 16/ - Michel SOUBIE (55 Rue de Badoris),

Pour le Concours Intercommunal, ce sont M. et M^{me} Christophe LAMBERT et M. et M^{me} Jean Paul VERNEUIL qui représentaient Fléac. Cette année six communes participaient : Ruelle, Puy-moyen, La Couronne, St Yrieix, le quartier d'Angoulême (Grande Garenne / Sillac / Frégeneuil), et Fléac.



Les lauréats communaux 2007

Le jury intercommunal s'est déplacé le vendredi 28 décembre, après un circuit de plus de 100 km, pour superviser les réalisations.

C'était au tour de La Couronne, cette année, de recevoir les participants, le mardi 29 janvier.

M. et M^{me} LEBEAU, commune de La Couronne, remportent le premier prix de cette édition 2007.

Au cours de ces deux soirées, Jacques Moulys, notre correspondant Sud Ouest, nous a encore concocté de magnifiques diaporamas qui nous présentaient un survol de toutes ces illuminations. Jacques encore un grand merci, au nom de tous les participants, pour ces superbes photos souvenirs. A ces remerciements, il faut associer Jean Louis Lebras qui l'a suppléé lors du passage du jury intercommunal.

Merci à vous tous pour vos illuminations, qui permettent d'apporter un peu de chaleur et de vie, de lien social, de réconfort et de convivialité et de bonheur pour tous les visiteurs qui ont sillonné nos rues illuminées.



Château de Fléac

MJC HISTOIRE LOCALE : LE LIVRE EST ARRIVÉ... !



Présentation du livre «Il était une fois Fléac»

R. Arlot, M. Moreau,
L. de Constanza,
J. Dumergue

C'est une poignée de bénévoles de la section Histoire Locale de la M.J.C., qui durant presque trois ans, a confectionné ce livre sur l'histoire de Fléac, de la préhistoire aux années 1950.

T^rès attendu, le livre «**Il était une fois Fléac**» est enfin arrivé. Il a été présenté officiellement le vendredi 1^{er} février en présence M. De Constanza des studios Inkonito, qui a édité ce livre et de Marjorie Moreau, entre autre, une des chevilles ouvrières de cette magnifique réalisation.

Il est disponible à la MJC où chez certains commerces de Fléac au prix de 25 €.

Nous souhaitons qu'il suscite, chez les nouveaux arrivants, chez les passionnés d'histoire et pour le plus grand nombre d'entre vous, le désir de mieux connaître l'endroit où vous avez choisi de vivre.

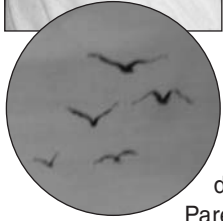


En vente à la MJC 25 €

HONNEUR À WILLY JOURDAIN



Willy



Notre ami Willy Jourdain, artiste peintre local, nous a quittés il y a presque deux ans maintenant. La municipalité a souhaité garder toujours présent, dans notre mémoire de Fléacois, le nom et le souvenir de notre ami Willy.

Willy a toujours voulu participer à la vie de sa commune. A une période, il faisait partie de l'association des Parents d'Elèves, dont il

était un élément dynamique.

Mais pour Willy, sa passion favorite était le dessin et la peinture. Cette passion, il a su la faire patiemment partager, presque à plein temps, dès qu'il a pu anticiper sa retraite.

A Fléac, il a eu la volonté dès 1990 de créer un atelier dessin/peinture, qu'il concrétisa au sein de la Mjc. Les premiers cours se passaient à la mairie, à la place de notre salle de conseil actuel, puis dans la salle Jules Durandeu, où se trouve le passage sous la mairie et en 1994 au 1^{er} étage de la Mjc. Mais son souhait était de s'installer dans ces vieux murs du Doyenné, qui donnaient un caractère plus chaleureux, à son expression. Certes la pièce était souvent un peu trop petite, mais ces vieilles pierres lui convenaient particulièrement.

Mais Willy participait aussi à de nombreux concours de peinture où il s'illustrait.

Les 4 et 5 mai 1991, il lança à Fléac le premier concours de peinture, qui depuis a trouvé sa date aux alentours du 2^{ème} week-end de juin. Ce concours perdure toujours, cette année sera la 18^{ème} édition, avec le thème : «**Fléac Insolite**».

Les sculpteurs ont rejoint les peintres, depuis maintenant sept ans. Le thème de la Sculpture sera cette année : «**Faites nous rire**».

Ce qui fait de cette manifestation une des manifestations phares de la commune de Fléac.

Willy avait eu aussi l'idée, pour cette occasion, de mettre à l'honneur tous les peintres anonymes, timides ou confirmés, au travers d'un groupe réunissant tous ces talents, sous l'étiquette du groupe «Art-expo». Ce qui leur permettait au cours de plusieurs expositions, que ce soit à Fléac, St Michel, Châteauneuf ou ailleurs de se faire connaître, pour le bonheur de tous les visiteurs.

C'est maintenant Francette Pellet, qui le suppléa dans les moments les plus fatigants, qui assure la continuité de son œuvre, en continuant d'animer le cours de dessin/peinture et en perpétuant la tradition du concours de peinture.

Willy, pour tout ce que tu nous as laissé, les bons souvenirs, ta joie de vivre, ton enthousiasme, ta gentillesse, tes conseils et tes tableaux qui perdurent, nous voulons te dire que tu resteras toujours dans nos cœurs.



La commune de Fléac, pour garder un souvenir perpétuel de notre ami Willy Jourdain, a décidé de baptiser cette salle du do-



Hommage à Willy : Cour du Doyenné



Annick Jourdain et ses 2 filles dévoilent la plaque

yenné, qui était son atelier : «**Salle Willy Jourdain**». Une plaque apposée sur le mur d'entrée, nous rappellera à jamais sa mémoire.

C'est sa femme Annick et ses 2 filles (son fils étant retenu par son travail) qui ont eu la primeur de dévoiler cette plaque en l'honneur de Willy, devant un parterre composé de sa famille, d'élus et de tous ses amis. A cette occasion Annick Jourdain a fait don à la commune de 4 toiles de Willy Jourdain, remémorant le patrimoine de notre commune : l'écluse de Basseau, l'Eglise, le Château et les jardins de la Mairie. Elles trouveront leur place dans cette salle du Doyenné et à la Mairie.



Ecluse



Eglise



Jardins Mairie



Château

CLUB DES AÎNÉS

L'Assemblée Générale du Club des Aînés a eu lieu le 17 janvier 2008. Après avoir présenté ses vœux à l'assistance, et avoir eu une pensée pour ceux qui nous ont quittés, madame la Présidente est revenue sur les activités de l'année écoulée.

Le bilan qui présente des finances saines nous a été détaillé par Bernadette Lemouel.

L'année 2008 s'annonce agréable et bien remplie avec de multiples projets : sorties,

voyages, spectacles, repas au club, petits lotos, sans oublier le traditionnel méchoui et les portes ouvertes.

Nous remercions les élus pour leur présence.

Le club sera heureux de vous accueillir le mercredi, pour les jeux de société et le jeudi où Maryline vous fera faire de la gymnastique douce, danser et chanter, dans une ambiance sympathique.

Composition du bureau :

Présidente : Christine Sénot
Vice Président : Roger Sucquet
Trésorière : Bernadette Lemouel
Secrétaire : Ginette Fabas.

Conseil d'Administration :

Jacqueline Zabala, Jacqueline Richard, Ginette Sardin, Marcelle Verbois, Mireille Favreau et Madeleine Giraudeau.

AMIS DU LOGIS DE CHALONNE

Spectacle du 3 février

Une centaine de spectateurs sont venus à la salle des fêtes de FLEAC pour voir la pièce de théâtre «**UN BAISER UN VRAI**» ; pièce écrite par un jeune auteur anglais Chris CHIBNALL, interprétée par la troupe de Théâtre du CŒUR VERT ; troupe de théâtre ancrée à MORNAC et bien connue en Charente, mais également au plan national, puisqu'elle est souvent sélectionnée au festival de NARBONNE, festival de troupes de théâtre amateurs, correspondant au festival d'AVIGNON pour professionnels.

Cette pièce de théâtre, malgré la grossièreté des mots, nous a amenés finement aux sujets principaux :

- L'exemple de l'amour est-il contagieux, et nous donne-t-il envie d'aimer davantage ?
- L'euthanasie : acte d'amour ou crime ?

Il fallait beaucoup d'humour et de bonne humeur pour traiter de tels sujets sans tomber dans la sensiblerie.

Tous ont reconnu la qualité d'interprétation des quatre artistes, merci encore à eux.



Juliette Berard et Anthony Fidele



Jeanne Rouling et Alain Favre



Salle des fêtes

THEATRE POLAR

A la salle des fêtes de Fléac,
le dimanche 30 mars 2008,
à 17 heures

«**SCENES DE CRIMES**»
et
«**COUPS DE SANG**»

Lecture spectacle en deux parties :

- la première est composée de textes inspirés de photographies de scènes de crimes ;
- la seconde traite, avec humour «noir» d'un fait divers sanglant relevé dans la presse.

Interprétée par l'atelier Lecture Ecriture de la MJC Louis Aragon ANGOULEME.

Entrée : 5 € / De 12 à 18 ans : 1 €
Moins de 12 ans : gratuit.

Un apéritif clôturera la soirée.

COMITÉ DE JUMELAGE

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu le vendredi 28 mars 2008, à la salle de la MJC, à 20h30.

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier,
- Election du tiers sortant,

- Avancement de nos projets 2008 : 15^{ème} anniversaire du jumelage entre Inchtire (Ecosse) et Fléac, du 3 au 8 juillet 2008.

A cette occasion, les familles qui désireraient héberger nos amis Ecossais peuvent se

faire connaître auprès de Nicole Chevalier (05 45 91 01 45) ou Marie Claude Gavard (05 45 91 11 33).

**Pour préparer la fête des moissons,
la prochaine réunion aura lieu
le mardi 11 mars 2008.**

MJC FLÉAC : JUDO



La section Judo-Jujitsu de la MJC Fléac vous invite à participer au **Repas annuel du Judo** qu'elle organise :
le **samedi 15 mars 2008**, à 20h00, à la salle des fêtes de Fléac

Le repas adulte sera au prix de 25 €
et le repas enfant (- 12 ans) sera de 15 €.

Inscription auprès de la MJC ou à la salle de judo.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager cet instant de convivialité en notre compagnie.



MJC FLÉAC : SAVATE - BOXE FRANÇAISE

Super Gala de Boxe Française

Samedi 5 avril 2008 - Salle des Sports de Fléac

Programme :

10 combats de niveau national • Spectacle Show Dance
Démonstration de Canne et Bâton • Intermède Hip-Hop

Tarif : 10 € - Gratuit : - 10 ans.



A la Salle des Sports - Le samedi 5 avril 2008

MJC FLÉAC : FÊTE DU PRINTEMPS

**C'est clair, le 21 mars
c'est le printemps !**

Et si nous fêtons le printemps ?



Comment fêter le printemps sans penser à la nature et ses bienfaits qu'elle nous procure. Le temps est au respect de ce qui nous entoure et à la préservation de notre planète. Nous sommes tous concernés et encore plus nos jeunes. Pour la MJC, cette année s'inscrit dans le développement durable. La fête du printemps est la première étape pour de nombreuses actions autour de ces thèmes.

Comment faire bon usage de notre entourage naturel tout en le préservant: construire sa maison, vivre au quotidien, prendre de soin de soi... sans dépenser plus. La MJC et ses intervenants professionnels répondent à toutes vos questions à travers des ateliers pratiques (Land'Art et contes imaginaires, fabrication sur légumes ou autres objets recyclables), conseils et démonstrations. Cette journée du 21 mars 2008 est entièrement gratuite et ouverte à tous.

Les classes de CM2 des trois territoires (Fléac, Linars et St Saturnin) sont conviées le matin. Il est prévu un atelier randonnée (découverte des plantes et de leurs utilisations alimentaires et médicales), un atelier fabrication (sur légumes ou autres objets recyclables) et un atelier land'art avec contes imaginaires.



Rencontre, convivialité et qualité sont au rendez-vous ce **vendredi 21 Mars, de 10h à 21h** pour que l'on fête le printemps et la nature ensemble, à partir de la **salle des fêtes de Fléac!**

Convivialité assurée, agrémentée de mélanges, de saveurs aux multiples couleurs et odeurs, sur un air de musique. Vous pourrez également déguster des produits régionaux.



Cultivons nos envies et agissons en ce jour destiné à notre planète, le 21 Mars!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la MJC Serge Gainsbourg, au 05 45 91 24 39 ou consulter notre site internet www.mjcsainsbourg.com.



VOVINAM VIET VO DAO

**Passage de grades et reconnaissance
d'une fédération de tutelle**

Georges MÉCHAIN et son fils Frédéric DAUPHIN-MÉCHAIN ont clôturé brillamment l'année 2007 avec leur **réussite** à l'examen de **grade 5ème DAN** qui s'est déroulé au CDFAS à Eaubonne dans le Val d'Oise.

Le mercredi 23 janvier 2008 les personnalités des villes de Fléac et Linars, les journalistes de la Charente Libre et du Sud-Ouest et les pratiquants des clubs de Linars-Fléac et Vars ont accueilli **Maître NGUYEN VAN Chieu**, 9^{ème} DAN, Directeur Technique de la Fédération Vovinam Viet Vo Dao au VIETNAM.

C'était la première fois qu'une personnalité du Vovinam Viet Vo Dao du VIETNAM nous faisait l'honneur de venir en province. 130 pratiquants adultes et enfants étaient réunis à la salle Julien GIMENEZ pour célébrer cet événement.

L'invité a été particulièrement touché par le chant du VOVINAM interprété en vietnamien par les enfants du club de Linars-Fléac, suivi de démonstrations effectuées par les professeurs, les ceintures noires, les enfants et les adultes.

Le jeudi 24 janvier 2008, Georges et Marie-France MÉCHAIN ont accompagné Maître NGUYEN VAN Chieu, à Paris. Il avait rendez-vous avec le Président M. Francis DIDIER et le Directeur Technique M. Dominique CHARRÉ au siège de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA) à Montrouge. Le but des ces entretiens était destiné à resserrer les liens entre nos deux pays et l'évolution du Vovinam Viet Vo Dao au sein de la FFKDA. Une séance photo, suivie d'un interview sur Maître NGUYEN VAN Chieu fut organisé pour un reportage qui paraîtra dans une revue spécialisée.

Le 11 octobre 2007, le Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports a sollicité officiellement la FFKDA pour accueillir les clubs et les pratiquants d'arts martiaux vietnamiens désireux de rejoindre une grande association d'art martial structurée, la FFKDA étant en capacité d'offrir les services que tout adhérent est en droit d'attendre d'une fédération chargée d'une mission de service public.

La délégation pour le Vovinam Viet Vo Dao est en bonne voie pour être entérinée en janvier 2009. L'équipe charentaise travaille en étroite collaboration avec les différents services de cette Fédération et continue le travail déjà entrepris.

- Responsable des stages techniques : Maître Jean-Michel SUDORRUSLAN
- Responsable de la formation des enseignants : M. Yohann LELEU
- Responsable de la formation d'arbitrage : **M. Georges MÉCHAIN**
- Responsable des grades : M. Jacques CHARPRENET
- Responsable organisation des compétitions : **M. Claude GOMEZ - Mme Marie-France MÉCHAIN** assistés par Messieurs **Jean-Louis DESMAREST** et **Eric GLAPPIER**.

La coordination générale des différents responsables est assurée par M. Jacques CHARPRENET Responsable des Disciplines Associées.



Maître NGUYEN VAN Chieu à la droite de Georges MÉCHAIN

CHASSE

Vendredi 14 mars 2008
Salle des fêtes, à 20h30

SUPER LOTO

LOTS A GOGO !!!

A GAGNER : Lave Linge • Sèche Linge • Lecteur DVD • Portable DIVX • Meuble TV HiFi avec rangement latéral 80 CD -

24 DVD • 2 Places Jenifer (Espace CARAT Mer 30/05/2008) • 2 Places au Futuroscope • Lecteur DVD DivX • Centrale Vapeur • Pack Duo Téléphone, sans fil numérique • Pierrade-Raclette Téfal • 1/2 porc • Service à Fondue • 4 Places Repas
Chasse (samedi 5 avril 2008)

8 JAMBONS

Aspirateur • Cuiseur Vapeur • Service Vaisselle

• Cuiseur Vapeur Riz • Huîtres • Cognac - Pineau • Nombres autres lots etc...

1,50 € le carton - 15 € les 12 cartons + 3 Gratuits
Grande partie surprise : 2 € les 2 cartons
Partie Femmes + Enfants

BUFFET - SANDWICHES - PÂTISSERIE

■ STADE DE FOOTBALL

- **Dimanche 02 mars**
Fléac A – Sireuil
- **Dimanche 09 mars**
Fléac B – Grande-Champagne
Fléac C – Douzat
- **Dimanche 16 mars**
Fléac A – Nersac
- **Dimanche 30 mars**
Fléac B – Merpins
Fléac C – St-Yrieix



■ SALLE DES SPORTS (Tennis de Table)

- **Vendredi 14 mars**
Fléac B – Brie/Champniers
Fléac C – A.S.P.T.T.
- **Vendredi 28 mars**
Fléac A – T.T.G.F.
Fléac D – A.S.P.T.T.

■ SALLE DES FÊTES

- **Vendredi 14 mars**
Chasse : Loto
- **Samedi 15 mars**
Judo : Repas
- **Vendredi 21 mars**
MJC : Fête du Printemps
- **Dimanche 30 mars**
Théâtre : 2 Polars

■ MJC Fléac

- **Vendredi 28 mars**
Jumelage :
Assemblée Générale

Rappel Elections

- **Pièce d'identité AVEC PHOTO obligatoire**
- **Elections municipales : Plus de panachage sur les listes sinon VOTE NUL**

Etat Civil

NAISSANCES

- Le 21/01/08 BERMUDEZ-FÉRNANDEZ Antoine Tony
- Le 25/01/08 PINARD Lola
- Le 30/01/08 CARTIGNY Noah David
- Le 29/01/08 GOURSEAUD--MORICHON Assia Viktoria
- Le 06/02/08 RAINAUD Myla
- Le 06/02/08 PONIKIEWSKI Ewa Marie Janina

MARIAGES

- Le 14/02/08 Eric RAGOT et Laurence Sylvie BORDAS

DÉCÈS

- Le 05/01/08 Jeanne Marie Geneviève ROMAIN née BOISSEAU
- Le 25/01/08 René TESTARD
- Le 02/02/08 Léontine Marie Anïèce SIMONET née COUTON

Chansons françaises

Problème N° 169

Solution dans le prochain numéro de
Fléac Contact

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

- I- Chansons pour lui.
- II- Poil rude ; Masculin - féminin ?
- III- Pronom démonstratif ; Subtilité.
- IV- Chanson du docteur ; Avec un «E» il donne du goût ; Phonétiquement nie l'existence de toute divinité.
- V- Chef-lieu ; Mon ... mon maître de Lama.
- VI- Pronom ; «Mélée» dans un club de foot ; Refuge des animaux.
- VII- Père d'Esau ; Symbole de l'étaim.
- VIII- Roi d'Israël ; Protège la chambre.
- IX- Salvador aimerait tant la voir.
- X- On l'aime bien... à la Bastille ; S'enroule facilement.

VERTICALEMENT :

- 1- Fêtes.
- 2- Station thermale de l'Isère.
- 3- Ce Louis fut surnommé Le Gros ; Note ; Ville de Roumanie.
- 4- Ils sont de «tous pays» pour Enrico ; Symbole du Yocto Newton.
- 5- Pour Villard, c'est fini.
- 6- Pour Macias, ils ont le soleil dans le cœur ; Perdit de son éclat.
- 7- Petit Papa ... ; Démonstratif.
- 8- Ils sont de plus en plus lourds ; La première et la dernière ; Les mêmes trois fois.
- 9- Ile grecque ; Phonétiquement se trouve sous le bras.
- 10- Père d'Andromaque ; Voyelle double.

Solution du numéro 168

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	T	A	R	A	N	T	A	I	S	E
II		N	I	V		L	E	M	A	N
III	B	N		I	S	O		M	V	
IV	L	E	G	A	T		B	I	O	T
V	A	C	O	N		L	O	G	I	S
VI	N	Y			T	A	U	R	E	S
VII	C		E	X	E	C	R	E		
VIII		A	C		R		G		G	E
IX		C	H	A	M	B	E	R	Y	
X	G	E	O	L	E		T	I	M	E

Solution du n° 168 :

Les saucisses savoyardes s'appellent «**les DIOTS**»
(ce nom signifie «saucisse» en patois haut-savoyard).

Publication

Responsable de la publication : Jean DUMERGUE

Responsable de la rédaction : Alain PIAUD

Photographies : Raymond ARLOT

Rédacteurs : Christine AUDRA, Guy ETIENNE,
Michèle ITANT, Line Ange LAROUSSARIE

Parution de **Fléac Contact** : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1^{er} jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à **Fléac Contact** parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1^{er} de chaque mois